



## **AVIS PUBLIC**

### **Dépôt des faits saillants du rapport financier 2017**

---

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, le maire de la Ville de Bois-des-Filion a fait une présentation aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'année 2017 à la séance ordinaire du conseil municipal du 14 mai 2018.

Ce rapport est diffusé à tous les citoyens en annexe de la présente, le tout conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*.

**Fait à Bois-des-Filion, ce 15 mai 2018.**

**Sylvain Rolland,  
Directeur général et  
greffier par intérim**



## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 DE LA VILLE

Chères Filionaises,

Chers Filionois,

Conformément à l'article 105.2.2. de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19), il m'est agréable de vous dresser les faits saillants du rapport financier de la Ville de Bois-des-Filion pour l'année 2017.

### 1. États financiers de l'année 2017

---

#### 1.1 État des résultats de l'année 2017

---

Le 14 mai 2018, les états financiers audités de l'année 2017 furent déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de 17 071 304 \$ en 2017 étaient répartis comme suit :

---

Taxes.....	13 150 233 \$
Compensations tenant lieu de taxes .....	138 279 \$
Transferts.....	999 926 \$
Services rendus.....	1 138 165 \$
Imposition de droits .....	785 748 \$
Amendes et pénalités.....	609 018 \$
Intérêts .....	216 079 \$
Autres revenus .....	33 856 \$

---

Les charges de fonctionnement totalisaient 16 585 439 \$, réparties comme suit :

---

Administration générale .....	1 915 410 \$
Sécurité publique .....	3 641 420 \$
Transport .....	1 699 862 \$
Hygiène du milieu .....	2 754 219 \$
Santé et bien-être .....	77 805 \$
Aménagement, urbanisme et développement....	777 496 \$
Loisirs et culture .....	2 497 791 \$
Frais de financement .....	517 174 \$
Amortissement des immobilisations .....	2 704 262 \$

---

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2017 s'est établi à 924 692 \$. De ce montant, une somme de 513 947 \$ a été versée dans un fonds spécial constitué pour les travaux d'infrastructures, soit la totalité des revenus provenant de la taxe dédiée aux infrastructures. Le surplus réel de 2017 s'établit donc à 410 745 \$, lequel sera réinvesti dans différents projets municipaux.

## **1.2 Bilan de l'année 2017**

---

Les actifs financiers totalisaient 11 819 790 \$ répartis comme suit :

---

Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	6 605 751 \$
Débiteurs .....	4 904 426 \$
Placements de portefeuille.....	47 297 \$
Autres .....	262 316 \$

---

Les actifs non financiers totalisaient 57 713 990 \$ répartis comme suit :

---

Immobilisations .....	56 967 396 \$
Autres .....	746 594 \$

---

Les actifs totalisaient donc 69 533 780 \$ en 2017.

Les passifs, pour leur part, représentaient 24 673 605 \$ répartis comme suit :

---

Dettes à long terme .....	21 781 559 \$
Créditeurs et revenus reportés .....	2 892 046 \$

---

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc :  
44 860 175 \$.

## **2. Rapport de l'auditeur**

---

L'audit des opérations financières de l'année 2017 a été confié à la firme *Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L.* Le rapport des auditeurs précise que nos états financiers représentent la situation financière de la Ville au 31 décembre 2017, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. Une réserve est mentionnée par les auditeurs, la Ville ayant décidé de ne pas inclure le CIT Laurentides dans son périmètre comptable, compte tenu que cet organisme a terminé ses activités en juin 2017 et a tardé à transmettre les informations financières à la Ville. Notons que la valeur de cette réserve représente à peine 1027 \$ en 2017.

### **Conclusion**

---

Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils abattent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

Ce 14 mai 2018

**Le maire,**

**Gilles Blanchette**